



Association du Lac Long Pond

associationlaclongpond@gmail.com

<http://laclongpond.org>

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2020-2021

TENUE VIA LA PLATEFORME ZOOM, LE 2 MAI 2021

immédiatement après la conférence sur les cyanobactéries tenue à 9h.

PRÉSENTATION AUX MEMBRES (9h00 à 9h30)

Conférence de Mme Ariane Orjikh, Directrice générale de Memphrémagog Conservation Inc. et membre du conseil d'administration du Regroupement des Associations Pour la Protection de l'Environnement des Lacs (RAPPEL).

Mme Orjikh fait une présentation traitant des cyanobactéries, leur propagation ainsi que les moyens pour les restreindre. Elle a pu répondre à plusieurs questions des participants.

ORDRE DU JOUR de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2020/21 (9h30 à 10h30)

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de mai 2019
4. Mot de la présidente
5. Rapport des activités 2019 et 2020
6. Projets 2021
7. Présentation et approbation du « Guide »
8. États financiers (2019 et 2020) et budget 2021
9. Élections (si nécessaire)
10. Varia
11. Clôture de l'assemblée

ASSEMBLÉE GENERALE ANNUELLE 2020/21

1) Ouverture de l'assemblée à 9h30

Constatation du quorum – 36 membres sont présents (incluant les membres du conseil).

2) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Aucun point n'est ajouté. Sur proposition de Christine Duchaine, secondée par Sylvie Lecompte, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3) Adoption du procès-verbal de l'AGA de mai 2019

Le document avait été transmis aux membres dans les jours précédents l'assemblée. La présidente demande s'il y a des commentaires ou corrections. Aucune modification n'est demandée. Sur proposition d'Adrien Pilon, secondée par Christine Duchaine, le procès-verbal est approuvé.

4) Mot de la présidente

Élaine Thivierge mentionne quelques réalisations et dossiers traités au cours des deux dernières années qui seront présentés ultérieurement.

Elaine souligne le fait que le conseil d'administration est maintenant complet et nomme chacun des administrateurs ainsi que le chemin dont il est le représentant, invitant les membres à communiquer avec eux pour toute information concernant l'Association et ses projets ou les activités sur le lac.

- Jacques Belhumeur – chemin de la Mine et impasse Jean Guertin
- Pierre Chaperon – chemin Jack-Galvin
- Mary-Ann Cleary – chemin Andrew-Galvin et chemin des Orfèvres
- Christine Duchaine – chemin Simard
- Johanne Goulet – chemin Fontaine
- Pierre Myrand – chemin du Lac Nick et impasse Jolicoeur
- Ann-Geneviève Perrier – Chemin Kates
- Elaine Thivierge – chemin Andrew-Galvin
- René Vaillant – responsable du site Web

De plus, Elaine, présidente de notre association, est également membre du Comité consultatif en environnement (CCE) de la municipalité et peut donc y faire valoir nos idées, propositions ou questionnements.

5) Rapport des activités 2019 et 2020

LE MYRIOPHYLLE À ÉPIS

Une fiche d'information a été préparée et largement distribuée l'été dernier afin d'informer et de sensibiliser les résidents à ce fléau dont plusieurs lacs de la région sont infestés. Aussi, des collants d'identification des embarcations ont été distribués afin de faciliter leur repérage. Plus de 700 embarcations ont ainsi été recensées, soit une moyenne de 4 par propriété.

Il est important de limiter le nombre d'embarcations provenant d'autres plans d'eau car c'est le meilleur moyen de retarder ou éviter l'introduction du myriophylle à épis dans notre lac.

LES CYANOBACTÉRIES

Nous avons sensibilisé le ministère à l'apparition de plusieurs épisodes de cyanobactéries dans le lac. Bien que ceux-ci ne sont pas considérés graves par ce dernier, il est important de les contrôler. Le principal élément de propagation étant le phosphore, chacun doit être préoccupé par le bon fonctionnement de son système septique et l'emploi de produits exempts de phosphate.

LE GUIDE DES RÉSIDENTS

Un travail important d'identification des règlements et des lois en vigueur concernant la qualité de l'eau, les embarcations, le bruit, l'éclairage, bref tout ce qui influence la santé du lac et le bon voisinage a été réalisé au cours de la dernière année. Tous ces éléments ont été résumés et colligés dans un guide pour les résidents.

LE SITE WEB DE L'ASSOCIATION

Nous avons entrepris un rafraîchissement du site Web de façon à ce qu'il soit plus convivial, complet et au goût du jour. Notre travail se poursuivra en 2021.

LE RUISSÉAU KATES

L'association a soutenu les propriétaires du chemin Simard pour l'obtention des subventions nécessaires à la réalisation d'analyses visant des travaux autour du ruisseau.

LE MONITORING DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Jacques Belhumeur présente différents tableaux d'analyses de l'eau effectuées au cours des dernières années quant aux mesures de phosphore et à la transparence de l'eau du lac.

Il en ressort que le taux de phosphore se maintient à un niveau légèrement supérieur en 2018-19 que pour les années 2017-18 et 2015-16. Une vigilance accrue est donc de mise. Cependant, l'analyse du taux ce phosphore n'a pu être réalisée en 2020 à cause de la pandémie.

Par ailleurs, au niveau de la transparence de l'eau, des échantillons ont été prélevés à 4 reprises en 2020, de mai à août. Celle-ci est bonne et conforme au stade de vieillissement de notre lac.

6) Projets 2021

MISSION ET VISON – Christine Duchaine

Christine mentionne le besoin de bien clarifier notre mission pour s'assurer que tous comprennent le rôle de l'association, ses capacités mais également ses limites. Notre principal rôle est de sensibiliser les propriétaires et résidents aux enjeux et aux défis de maintenir le lac en bonne santé ainsi que les comportements encouragés pour y arriver.

Pour ce faire, nous avons précisé la mission de l'Association comme suit :

Identifier et proposer des actions et des comportements pour la préservation et l'amélioration de la santé du lac et de ses affluents et, sensibiliser les résidents, dans le respect de la faune, de la flore, des lois et des bonnes pratiques.

Un énoncé de vision est également en développement.

LE MYRIOPHYLLE À ÉPIS – Pierre Myrand

Pierre mentionne que nous complèterons la distribution des fiches d'information sur le sujet ainsi que des collants d'identification pour les embarcations. De plus, de nouvelles affiches seront installées sur les chemins expliquant la nécessité de laver les embarcations qui viennent d'autres plans d'eau. Il rappelle également la vidéo traitant du même sujet sur notre site Web et nous encourage à prêter nos embarcations à notre famille et nos visiteurs plutôt que de permettre qu'ils apportent les leurs, ce qui facilite la gestion des nouvelles embarcations sur notre lac.

Enfin, Élaine mentionne que la municipalité de Bolton-Est se joint à d'autres pour la réalisation d'une station de lavage des embarcations qui sera installée à Eastman.

LA TEMPÉRATURE DE L'EAU – Ann-Geneviève Perrier

Ann-Geneviève explique qu'un système de suivi de température de l'eau pour tous les lacs de Bolton-Est a été mis en place par la municipalité auquel nous participerons cet été de façon à suivre rigoureusement les indicateurs de la santé du lac.

LA VITESSE DES EMBARCATIONS – Jacques Belhumeur

Jacques présente les nouveaux panneaux de limitation des bateaux à moteur et des vitesses de circulation des embarcations de Transports Canada qui seront installés aux abords du lac. Ces panneaux indiquent clairement qu'aucun moteur n'est permis sauf ceux électriques, avec une limitation de 7.5 KW. Cette faible vitesse correspond à un petit moteur de pêche tout au plus et des motomarines ou autres bateaux plus rapides ne sont pas autorisés sur le lac.

Jacques rappelle également que plusieurs exploitations minières ont laissé des résidus miniers et de bois au fonds du lac et qu'il est très important de ne pas remuer ces sédiments pour garder l'eau claire et baignable dans le lac. La vitesse doit donc être réduite au minimum et les conducteurs d'embarcations doivent éviter de provoquer des vagues qui soulèvent ces résidus et provoquent l'érosion de la rive.

LA REVITALISATION DE LA RIVE – Jacques Belhumeur

Encore cette année, l'Association promeut la plantation d'arbustes dans la bande riveraine de façon à éviter l'érosion et garder notre lac en santé. L'association a donc coordonné les achats prioritaires auprès de la municipalité de Bolton-Est et les arbustes seront livrés aux membres participants dans la semaine du 25 mai. L'association y a affecté un budget de 1 000\$, en plus de la contribution municipale de 300\$.

LES CYANOBACTÉRIES – Pierre Chaperon

Pierre mentionne qu'en plus d'utiliser des produits sans phosphate, il est important qu'ils soient biodégradables, le plus facilement et rapidement possible. Une visibilité accrue serait souhaitée pour des produits qui répondent à ces critères, nous tenterons de faire un partenariat avec certains commerçants et d'autres associations de lac des alentours.

7) Présentation et approbation du « Guide des résidents » - Mary-Ann Cleary

Le projet de Guide a été transmis aux membres préalablement à l'assemblée générale annuelle. Mary-Ann en présente les grandes lignes ainsi que les étapes franchies pour arriver avec cette proposition. Initialement nommé code de vie, le document se veut plus un guide rassemblant les principaux règlements et lois qui régissent certains aspects de la vie communautaire sur l'eau et au pourtour du lac. Il fait également état de bonnes pratiques pour le bon voisinage et le respect de chacun.

Mary-Ann a tenu à souligner l'apport de Normand Rodrigue, citoyen, et de Fabienne Déturche, chargée de projet en environnement à la municipalité de Bolton-Est, et les remercier de leur aide et soutien. Nous avons reçu certains commentaires déjà et les prochaines étapes consistent à l'imprimer et le distribuer à tous les propriétaires et résidents du lac.

Évidemment, il a été revu et corrigé plusieurs fois mais les règlements et lois évoluant, ainsi que nos connaissances, le guide est en constante évolution et des mises à jour seront prévues lorsque requis. Une version électronique sera également versée sur notre site Web. Les membres sont très positifs dans leurs commentaires et apprécient grandement l'initiative. Mme Ginette Michaud se porte bénévole pour contribuer aux efforts des administrateurs dans ce sens.

8) États financiers (2019 et 2020) et budget 2021 – Pierre Myrand

Pierre présente l'état de la situation financière de l'Association. En résumé, le nombre de membres est passé de 52 à 90 entre 2019 et 2020, générant des cotisations et des dons de 2 045\$ et 3 505\$ respectivement. Ajoutés aux subventions reçues, les revenus totaux ont atteint 2 045\$ et 6 305\$.

Au niveau des dépenses, celles-ci ont été de l'ordre de 3 000\$ pour chacune des années, laissant un déficit de 993\$ pour 2019 mais un surplus de 3 019\$ pour 2020. Le surplus accumulé atteint un peu plus de 20 000\$.

Pour 2021, le budget établit le nombre de membres cible à 100 pour des revenus totaux de 5 200\$. On prévoit des dépenses de 3 910\$ pour un solde positif de 1 290\$.

9) Élections

Tous les membres en postes au conseil d'administration acceptent de demeurer en poste. Élaine demande si d'autres personnes souhaitent se présenter. Aucune personne présente ne se

manifeste. Sur proposition de Marjorie Léon, secondée par Ginette Michaud, les membres actuels sont donc réélus pour la prochaine année.

10) Varia

Même si aucun élément n'est ajouté, de nombreux membres font état de leurs commentaires positifs, remerciements et encouragements à l'égard du travail effectué par les membres du conseil d'administration durant ces deux années.

11) Clôture de l'assemblée

L'assemblée est levée à 11h00.

VISIONNEMENT

Un extrait de l'émission La semaine verte de Radio-Canada, traitant de myriophylle à épis est diffusé pour les membres intéressés. Une quinzaine de membres assistent à cette diffusion. Le document sera aussi versé sur notre site Web.